



Calendrier des mercredi de l'Association Sportive

publié le 19/09/2014

Vous trouverez en pièce jointe le calendrier prévisionnel des mercredis de l'Association Sportive. Sur ce calendrier figurent les journées de district et les journées départementales ou académiques. Pour ces journées, les activités sont généralement de 13h à 17h. Lorsqu'il n'y a aucune activité prévue, nous organisons systématiquement un entraînement au collège de 13h à 15h.

Une convocation sera distribuée aux élèves en début de chaque semaine afin d'informer les parents des activités prévues, des lieux de pratique, des horaires. Merci de la signer et de la remettre à votre enfant qui doit la rapporter aux professeurs d'EPS. Une boîte aux lettres "retour convocations" est installée dans l'entrée du collège à côté du tableau des cartes de cantine.

 [calendrier AS 2014-2015 \(PDF de 20.5 ko\)](#)



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.